

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

# L'AVENIR

LE NUMÉRO 5 CENTIMES



## DE LYON JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

### ANNONCES :

Annonces anglaises..... la ligne 1 fr.  
Réclames..... — 2 »  
Chroniques locales..... — 4 »  
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal  
11, rue Quatre-Chapeaux

### ADMINISTRATION & REDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70  
LYON

### ABONNEMENTS :

3 mois 6 mois 1 an  
Lyon et départ<sup>s</sup> limitrophes, 5 f. 10 f. 20 f.  
Pour les autres départ<sup>s</sup>.... 6 f. 12 f. 24 f.  
(Etranger : port en sus)  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 du mois

N<sup>o</sup> 39  
L'Avenir de Lyon  
**BON D'ACHAT**  
8 Octobre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

## Sus à l'Allemand

Le canon de Reischoffen et de Gravelotte fume encore ; les merles qui sifflaient gaiement dans les buissons d'aubépine de la Côte-d'Or sont à peine remis du crépitemment funèbre des mitrailleuses de 1870. Les bruyères touffues des environs de Remiremont sont à peine sèches de cette rosée rouge qui les inonda un jour du sang de nos frères. A Nuit, à Beaune, on vendangeait hier, et par ci par là de vastes soulèvements de terre indiquaient que des héros modestes et obscurs reposaient là, entassés sous chaque cep de vigne.

L'Alsace et la Lorraine sont encore sous le peitsche du soudard brutal qui gouverne ces deux provinces, et un caïstre qui joue les Turenne, perdrait la République, de complicité avec Von Bismarck, en rêvant la plus criminelle des alliances ?

Ah ! ce serait la dernière humiliation que pourrait nous faire subir cet orléaniste, paré et masqué.

Non, ce ne sera pas, la France républicaine criera partout sur le passage de ce représentant du carnaval : A la chienlit !

La presse d'outre-Rhin, entre choppe et choucroute, à travers les brouillards sortant de sa pipe de faïence, a pu nous faire des avances de jésuite, c'est possible ; traître et félon à la République le lâche qui les accepterait.

Cette intimité entre la casquette du père Bugeaud et le casque de Bismarck serait un jeu de dupe, un feu de paille, une ignominie.

Ne parlons pas des plaies d'argent, ni de nos revers inoubliables ; parlons simplement de cet honneur français que Gambetta lui-même voulait sauver au prix des plus grands sacrifices.

Le peuple avait posé sur cette cicatrice un pan de drapeau français et le triste sire qui, aujourd'hui, présidé le conseil des ministres, voudrait, par un baiser Lamourette, faire oublier les grandes et vives douleurs de l'année terrible ? Allons donc ! Mais cet homme est fou.

Qu'on le lie, ou je crains à son air furieux que ce nouveau Titan n'escalade les cieux.

Thiers, ce sinistre bourgeois, ennemi juré du peuple qu'il mitrilla tant de fois sur le pavé de Paris, baptisa un jour Gambetta du nom de fou furieux ; mais que dirait-il donc de Ferry-Tarquin ?

Quand ce forcené-là s'est jeté, d'un cœur léger, dans les bras de la Prusse, la gendarmerie mobile qui veille aux grilles du palais qu'habite cet ambitieux, retour de Canossa aurait dû se jeter sur lui et lui passer, manu militari, la camisole de force.

Le 29 octobre sera l'anniversaire de la reddition de Metz. Ce jour-là, la belle et invincible armée de Bazaine, vaincue par la trahison, laissait aux mains de l'Allemand 42 483 tués ou blessés 173.000 hommes y compris 3 maréchaux de France, plus de 50

généraux et 6.000 officiers, 53 drapeaux, un immense approvisionnement en canons, 607 pièces de campagne, dont 66 mitrailleuses, 800 pièces de position. En armes, près de 200.000 fusils. En munition, 3 millions de projectiles, 23 millions de cartouches et du matériel de guerre tombaient entre les mains de 170.000 Allemands.

Chauvinisme à part, il n'y a pour les Français de réconciliation possible avec l'Allemagne, qu'après la rétrocession de l'Alsace-Lorraine.

Varus rends nous nos légions !

L'élite de l'armée française, lâchement vendu par un maréchal de France, de la France impériale ; et aujourd'hui, un ministre de la République française irait proprio motu mettre sa main dans la main gantée de fer de celui qui, sur les ruines de la France, additionnait en ricannant, le panatelas aux dents, nos défaites successives ?

Mais Brutus avait donc raison de dire que la vertu n'est qu'un vain mot ? Mais Troppmann et Jean Hiroux avaient donc raison de dire que la justice est de trop.

Serions-nous donc arrivés à récompenser le crime et la trahison. Qu'on le dise sang-dieu, qu'on le dise.

Pour nous, nous ne cesserons d'éclairer nos amis sur ces scandaleuses orgies ministérielles.

En face de ce débordement de hontes et de bassesses de ces Allemands, en passe de devenir colonels de Uhlans, la devise de la démocratie doit être : *Remember !*

Bismarck peut dire : *Der uhren iche warte ;*

Les républicains français doivent répondre : *Souvenons-nous !*

J.-B.-A. PAGES.

*Celui de tous les peuples le plus opprimé serait celui qui, par une tyrannie pleine de douceur, le se-ait au nom de ses propres droits. Le crime adroit s'érigerait en une sorte de religion, et les fripons seraient dans l'arche sacrée.*

SAINT-JUST

Membre du Comité de Salut Public.

## DÉPÊCHES DE NUIT

### GUERRE DE CHINE

Paris, 10 heures soir.

L'agence Havas a reçu d'Ha-Noï un télégramme annonçant qu'un brillant succès a été remporté à Loch-Nan par un bataillon de la légion étrangère, deux compagnies du 143<sup>e</sup> et une section d'artillerie de montagne, sous le commandement du colonel Donnier.

Après six heures de combat, l'ennemi a été culbuté, malgré une vive résistance.

Les canonniers la Hache, la Massue, la Carabine et l'Eclair ont pris part au combat ; nos pertes sont de 4 tués, dont le capitaine Beynet, et 20 blessés, parmi lesquels se trouve le lieutenant Bataille.

Le mouvement en avant continue.

11 h. soir. — On télégraphie de Vienne : les autorités russes de la frontière chinoise ont demandé des troupes pour réprimer les troubles qui ont continuellement lieu dans différentes localités de ces parages. — Un cours de langues embrassant tous les différents dialectes de l'Asie centrale est ouvert aux consulats russes de Kouldska et Ou-ga.

Minuit. — La Justice blâme la légèreté avec laquelle l'évacuation du Tonkin avait été réglée et blâme le gouvernement français de n'avoir pas exigé le consentement écrit de Li-Hung-Chang à la convention annexe de Tien-Tsing.

Minuit 20. — On assure que la nouvelle est arrivée qu'au Tonkin les réguliers chinois ont été battus et refoulés et qu'ils ont perdu beaucoup de monde.

## M. BRIALOU

DEVANT LA COMMISSION DES 44

M. Brialou se ralliant à la proposition de M. Andrieux, dit qu'on ne pouvait comprendre la crise que sur place. Il ne s'agit pas d'élévation de salaire, il s'agit de donner du travail à n'importe quel prix pour assurer la vie quotidienne de l'ouvrier. M. Brialou a continué son discours par une sortie très vive en faveur de la classe des travailleurs. Il a dit que le budget était écrasant, qu'il tuait le travail national. « On ne fait ni réformes, ni économies, a-t-il dit ; le travail est tué par les abus du fonctionnarisme qui n'est que la corruption. Le peuple se lasse ; la faim est mauvaise conseillère. Quand ceux qui cachent leur misère sortiront, disant : « J'ai faim ! » j'ai peur de ce qui arrivera. On ne fait pas de parlementarisme avec la faim. Ouvrez donc les yeux ! allez voir sur place ce qui se passe à Lyon. »

Le parlementarisme était devenu une vieille rengaine, un abus monstrueux, nous félicitons le citoyen Brialou de sa ferme attitude au sein de la commission des 44.

Théoriquement, le parlementarisme est une belle chose pour les partisans du sentimentalisme ; pratiquement, l'action convient mieux à ceux qui souffrent. Le peuple ne se nourrit pas de discours, les capitalistes non plus.

M. Brialou, qui est sorti des rangs du peuple pour le représenter à l'assemblée, a fait son devoir en se faisant son fidèle interprète. Nous le remercions au nom de la démocratie tout entière, de cette démocratie qui souffre et ne se nourrit pas de fleurs de rhétoriques.

## INFORMATIONS

Le comité de défense vient de terminer les plans de fortifications ayant pour objet de mettre notre frontière du Sud-Est à l'abri d'une invasion. D'après ces plans, la ville de Nice serait appelée à devenir une place de guerre importante et en quelque sorte le réduit central d'un vaste camp retranché.

Le projet du comité de défense a déjà reçu l'approbation du conseil supérieur de la guerre et des bureaux de l'Etat-major général.

Invitera-t-on M. de Moltk à relever les plans de ces fortifications ? Son voyage de l'année dernière à la Corniche va être incomplet.

Le bruit court que lord Northbrook aurait proposé de licencier toute l'armée égyptienne et de la remplacer par un corps de police de 9.000 hommes.

Avis à M. Perraudin

On a découvert sur le territoire chinois de nouveaux champs d'or, à douze mille de la frontière russo-chinoise, le long du fleuve Amour. Les russes, qui se sont plaint pendant si longtemps de l'invasion de leur territoire par les Chinois, se jettent maintenant par bandes nombreuses sur ce nouvel Eldorado.

Oui, mais le pépétier Ferry va vouloir, lui aussi, faire un plongeon dans ce fleuve d'amour.

Il vient de mourir, dans un petit logement, à Montmartre, une femme qui fit beaucoup parler d'elle.

Il s'agit de madame Cailhava, qui prétendait posséder une baguette magique à l'aide

de laquelle elle pouvait découvrir les trésors.

On se rappelle qu'elle fut autorisée à faire des fouilles dans la cathédrale de Saint-Denis, fouilles qui ne réussirent pas et au sujet desquelles elle entama contre l'Etat un procès qui est encore pendante.

Madame Cailhava est morte d'un coup de sang. Ses obèques auront lieu aujourd'hui.

L'affameur Jules Ferry qui avait autorisé les moulins de cette baguette magique dans l'espoir de partager la pépite accompagnera sans doute la pauvre somnambule.

Le comte Herbert de Bismarck a prolongé son séjour à Paris ; son départ pour La Haye n'aura lieu que ce soir, mercredi.

Hier, dans l'après-midi, il a eu à l'ambassade d'Allemagne une entrevue avec M. Jules Ferry, président du conseil des ministres, qui était accompagné de M. Mollard, introducteur des ambassadeurs.

Le comte Herbert de Bismarck était allé, dans la matinée, rendre visite au ministre des affaires étrangères, à l'hôtel du quai d'Orsay.

Ces deux farceurs ont-ils échangés leurs jaquettes pour savoir lequel des deux était le plus prussien ?

L'encyclique du pape, ayant pour but de démontrer que le libéralisme est incompatible avec l'Eglise, ne paraîtra que vers la fin de l'année.

Le pape la retouche sans cesse.

M. Pecci peut retoucher tout ce qu'il lui plait, l'encyclique reste dans le marasme.

## Les Ministères sous Jules Grévy

Une des lois les plus déplorables, sans contredit, qui ait été votée sous le ministère du Tonkinois, ce sont les conventions avec les chemins de fer.

Au point de vue économique, comme au point de vue des intérêts de la Défense nationale, ces fameuses conventions ne pouvaient avoir que des résultats néfastes pour le pays. Et cependant il s'est trouvé au Parlement une majorité pour la voter ! Majorité, on peut le dire, sans conviction, et que le ministère a obtenue par la seule menace d'une démission.

Laisant, dans son journal la République radicale, publiâ, au lendemain de ce vote, un article méprisant pour la majorité en question, qu'il osa publiquement traiter d'infâme.

Il commençait, si je m'en souviens bien, par cette phrase énergique : « Laissons passer ce ruisseau de fange, et attendons ! »

C'est à cette occasion, en effet, qu'éclata plus que jamais à tous les yeux le scandale d'une Assemblée lâchement inféodée à un homme.

Y a-t-il pourtant, je vous le demande, un plus misérable système que celui qui consiste à ne pas voir les choses, les faits, les principes, pour ne considérer que les personnes ? Eh quoi ! un ministère vient vous dire : « Vous allez voter cette loi, sinon je me retire. » Et vous, députés de la race de Lilliput, au lieu de répondre : « Allez au diable ! » vous adoptez la loi que vous trouvez détestable, mais que des ministres amis vous proposent ! Alors, pour qui travaillez-vous ? Est-ce pour le pays, ou simplement pour une dizaine d'hommes ? — Vous a-t-on envoyés à Paris, la ville de la lumière et du progrès, la capitale du monde démocratique, pour être les agents d'affaires de quelques détenteurs de maroquins, ou pour faire les affaires de la nation tout entière ?

Quoi donc ! un député qui a le souci de la dignité de son titre de représentant du peuple, et qui conserve encore, dans notre temps corrompu, cette moralité politique qui est la base et le fondement nécessaires à une démocratie libre et maîtresse d'elle-même — l'honorable M. Lockroy, — à ce moment à la tribune, vous parler des intérêts suprêmes de la patrie, qui ont été négligés complètement dans les conventions que l'on discute ; et vous autres, pour plaire au prodigieux Vaynal, qui, autrefois, était pour le rachat des chemins de fer, et qui soutient aujourd'hui la thèse contraire ; pour ne pas vous piquer au *Hérisson* ministériel ; pour ne pas voir les côtellettes du sinistre Ferry dresser leurs pointes grimaçantes ; vous osez ricaner sur vos bancs, comme si M. Baudry-d'Asson vous parlait de la *logue blanche*, ou M. Freppel, du *Syllabus* !

En bien ! sachez-le, vous fûtes cyniques ainsi, car l'on ne rit jamais quand il s'agit de la Patrie !

C'est que le peuple, qui lui, est patriote, vous répondra l'année prochaine, quand vous oserez venir lui demander de vous maintenir sa confiance. Il vous renverra dans vos provinces, d'où vous n'auriez jamais dû sortir, et il confiera à de plus dignes la mission de défendre en son nom les droits imprescriptibles et sacrés de l'honneur et de la souveraineté nationale.

FRANÇOIS BONJEAN.

## ÉTRANGER

**RUSSIE. — PETERSBOURG.** — Le gouvernement a résolu d'augmenter la police de Pétersbourg ; pour cette augmentation, qui portera le nombre des agents de 1,650, chiffre actuel, à 2,084, une somme de 360,000 roubles est demandée à la ville, de sorte qu'en 1885 le budget pour la police s'élèvera à 2,160,000 roubles. Le fisc accorde, sur la somme demandée, 209,000 roubles ; mais il n'est pas certain que le conseil municipal votera les 157,000 roubles restants, car il trouve que l'Etat est assez riche pour supporter ce surcroît de dépense.

**ALLEMAGNE. — ALSACE-LORRAINE.** — Un parricide. — M. Sigwalt, membre du conseil municipal de Mittersholz, a été assassiné par son fils, qui lui a tiré quatre coups de revolver.

L'assassin, âgé de vingt-trois ans, est atteint d'aliénation mentale et a déjà passé quelque temps à l'asile de Stephansfeld.

## LA CRISE EN BELGIQUE

**BRUXELLES.** — Hier soir a eu lieu une importante réunion de l'Association libérale. On s'attendait à une déclaration de M. Janson et elle a faite au milieu d'une immense sensation.

Le chef des radicaux a annoncé qu'il poserait sa candidature aux prochaines élections communales. Il a dit qu'il patronnerait hautement les candidatures ouvrières. Cette affirmation a produit une vive sensation.

Cependant on craint que le nom de M. Janson, sur la liste des libéraux, ne produise un mauvais effet.

voque une nouvelle scission qui conduirait à une défaite électorale et à de graves perturbations.

A la suite d'une polémique d'ordre politique, il est question d'un duel entre un rédacteur de l'*Indépendance belge* et un rédacteur du *National belge*.

A Gand, les catholiques renoncent à présenter des candidats pour les élections départementales. Les libéraux et les socialistes restent donc seuls en présence.

A Tournai, l'Association libérale s'est réunie pour choisir les candidats du parti.

M. Bara, ancien ministre de la justice, a pris la parole ; il a dit que la situation était pleine de périls et a déclaré que le ministère était la quintessence du fanatisme.

A Bruxelles, la liste politico-indépendante n'est pas encore connue.

Sur la liste provisoire libérale, on remarque les noms de MM. Van Humbecck, ancien ministre de l'instruction publique ; Heyvaert, gouverneur révoqué du Brabant, et Paul Janson, ancien député, chef de la Gauche avancée.

## FERRY-CHOLÉRA

On assure que M. Jules Ferry prépare en ce moment un grand discours politique, qu'il prononcerait jeudi prochain dans un banquet de l'Union... céramique et chaudière de France.

Ferry qui a toutes les impudences, parlera certainement de la crise industrielle, et nous ne serions point étonné d'apprendre qu'il a l'intention de faire l'éloge de sa politique, laquelle a déjà produit la crise qui sévit actuellement le choléra et les déficits du budget.

## UN AVEU

Interrogé sur le scrutin de liste par un reporter du *Gaulois*, M. Jules Ferry aurait répondu ce qui suit :

Si le rétablissement du scrutin de liste est voté en janvier, les élections devraient avoir lieu en mai : car une Chambre issue du scrutin d'arrondissement ne peut plus raisonnablement siéger quand elle a modifié le système électoral.

Les élections en mai auraient, en outre, l'avantage de permettre à la Chambre actuelle de ne pas voter le budget de 1886, qui entraînera de nouvelles charges et de nouveaux impôts, ce qui fait toujours mauvais effet auprès des électeurs.

Malheureusement, il y a beaucoup de députés qui ne veulent admettre à aucun prix qu'on abrège la durée de leur mandat et qui passeront par-dessus toute espèce de considérations à condition de siéger quelques mois de plus.

On n'est jamais trahi que par les siens.

## FERRY-FARRO

En Belgique, on a beaucoup remarqué que les expulsions de Français, avaient eu lieu après le voyage que M. Woeste, le ministre de la justice, avait fait à Paris.

On suppose, non sans vraisemblance, que M. Woeste est venu s'assurer que

le gouvernement français ne ferait aucune observation au sujet de ces mesures.

Il est tout naturel que M. Jules Ferry se montre aimable avec le ministère cléricale de Bruxelles. C'est dans la logique de sa politique.

## Dernière Heure

**PARIS, 20 h. soir.** — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que M. de Schtzezer n'a pas proposé au cardinal Jacobini de nouveaux candidats pour les diocèses de Cologne et de Posen et ne lui a pas non plus soumis de programme pour le rétablissement de la paix entre la Prusse et le Vatican.

Le conseil municipal d'Alger, passant outre aux objections présentées par le syndicat des boulangers, a décidé, par 13 voix contre 12, de rétablir la taxe sur le pain si, dans le délai de huit jours, le prix n'en était pas ramené à un taux en rapport avec le prix des céréales.

**11 h.** — Aujourd'hui a commencé à huis-clos le procès contre sept officiers supérieurs de la garde, de la marine et de l'artillerie, accusés d'avoir fait partie d'une société secrète.

Plusieurs d'entre eux sont accusés aussi d'avoir facilité la fuite de Degaf, l'assassin de Sudeikin.

**Minuit.** — Une dépêche reçue par M. Barère annonce que M. Herbin, consul de France à Khartoum, aurait été massacré à Maroc avec le colonel Stewart et son équipage de quarante hommes.

Bien que le départ de M. Herbin, de Khartoum, ne soit pas confirmé, on craint que la nouvelle ne soit exacte.

On mande de Simala : Le corps expéditionnaire de la vallée de Lhob est arrivé de Quittah à Dukki, à l'entrée de la vallée.

**1 h.** — Le *Morning-Post* annonce que le conseil du cabinet anglais s'occupera aujourd'hui de la question du Congo ; cette question a été discutée à fond dans une entrevue récente entre lord Granville, Stanley et le chargé d'affaires d'Allemagne.

On mande de Douvres qu'une barque a heurté, sur le canal la Manche, un bateau de plaisir contenant quatre hommes. La barque ne s'étant pas arrêtée, on craint que les quatre hommes ne se soient noyés.

**Minuit 30.** — Une nouvelle délégation de la commission d'enquête sera chargée d'examiner les causes de la crise agricole.

**1 heure 30.** — La délégation des 44 quitte ce soir Paris, se rendant à St-Etienne.

M. Clémenceau ne partira que demain.

**1 h. 30.** — La commission du budget en présence de l'impossibilité absolue d'équilibrer le budget 1885, vient de prendre une grave résolution.

Après de longs débats, elle a décidé à l'unanimité :

« Quelle ne pouvait accepter ce budget et qu'elle repudiait toute responsabilité, bornant son action à refuser d'une façon formelle tout emprunt et toute aggravation d'impôt. »

Le président de la commission a apporté cette décision à M. Jules Ferry et a ajouté que la commission était dans l'impossibilité d'arranger la situation.

C'est au gouvernement à trouver une solution.

## Enfants trouvés

Lyon respire, le Comité central est dans la jubilation, les Brotteaux sort dans une allégresse folle, M. Marc Guyaz a jonglé avec ses cannes, M. Gailleton en a fait autant avec ses électeurs... La France est sauvée...

MM. Comte et Gramusset sont enfin retrouvés ; M. Ch. Quentin, directeur des enfants assistés, a annoncé à la municipalité lyonnaise, en larmes, que ces deux enfants perdus étaient enfin retrouvés. Ils ont fait hier leur entrée officielle dans la Rome des Gaules.

Ce qu'on a pris pour une bombe en rue Sala n'était qu'un pétard de réjouissance tiré en l'honneur de ces enfants prodigés, pour lesquels M. Gailleton tuera le veau gras.

Gageons que M. Perraudin est le malin magistrat qui a réservé cette épatante surprise aux deux élus que l'on croyait perdus dans les catacombes de Paris ?

Si après ce retour, qui rétablit l'équilibre européen, un instant interrompu par cette absence prolongée, les ouvriers sans travail ne sont pas complètement rassurés sur leur sort à venir, c'est qu'ils sont vraiment bien difficiles. *U. MORA*

## MENUS PROPOS

Un gavroche de la Guille voit passer un homme fort grand qui, du haut de sa grandeur, le toise avec dédain.

— Fais donc pas le fier ! murmure Gavroche... tu dois rudement t'enrhumer, là-haut !

## L'Explosion de la rue Sala

Tous nos reporters ont été mis sur pied pour vérifier les dégâts occasionnés par la bombe glacée qui a éclaté sur la fenêtre du capitaine trésorier de gendarmerie ; tous nous reviennent complètement rassurés sur ce grand événement.

On a cependant désigné M. Ferrand, chimiste, comme rapporteur. Un simple apprenti cordonnier aurait pu faire ce rapport ; mais laissons les enfants à leur mère et les roses aux rosiers, le contraire gênerait M. Perraudin.

## A TRAVERS LYON

Je reconnais avoir reçu du journal l'*Avenir de Lyon*, par suite de mes cent vingt bons d'achat et contre la somme de huit francs, deux polices de la société l'*AVENIR DES FAMILLES*, portant le numéro 252,630, remboursables à cent francs.

Jean CLUZEL,

Sauxillanges (Puy-de-Dôme).

Nous apprêtons avec une vive satisfaction que M. Brialou est à peu près rétabli de l'indisposition qui l'a obligé hier à garder le lit.

FEUILLETON DE L'AVENIR (17)

## LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

### PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

(Suite)

— Je ne survivrai pas à don Lélio, m'a-t-elle répondu. Donc, il m'importe peu de mourir ici ou de mourir au couvent. Quant à cette effroyable union, je ne la redoute plus, elle n'aura pas lieu, mon libérateur est prêt...

— Que voulait-elle dire ?  
— Ce libérateur, messire, — c'est un flacon d'or caché dans sa ceinture ; ce qu'il contient... vous le devinez. Après-demain, lorsque don Diaz serait venu réclamer sa proie, on ne lui aurait livré qu'un cadavre.

Le comte poussa une exclamation étouffée.

— Rassurez-vous ! reprit la jeune femme avec un gai sourire. S'il est une chose à

craindre, à cette heure, c'est l'excès de sa joie... Maintenant partez, messire, partez ! Et demain, à minuit, trouvez-vous sous le balcon de la señorita, avec une échelle de soie et des chevaux frais.

— Vous nous suivrez, n'est-ce pas, chère enfant ?

— Non, soupira-t-elle, j'ai une tâche à remplir, la conversion de ce malheureux à tenter... Adieu, monseigneur.

Le comte enlaça la taille souple de la jolie suivante.

— Vous avez été notre bon génie, notre ange gardien, murmura-t-il. Comment vous remercier ? Quelle récompense serait digne de vous ?

Et dans son enthousiasme il allait effleurer d'un baiser fraternel les blonds cheveux d'Etienne, lorsqu'il sentit une lourde main s'appesantir sur son épaule.

A ce contact brutal, tout le sang du gentilhomme reflua vers son cœur. Oublieux de son rôle, il se retourna menaçant et reconnut Truxillo.

L'hôtelier était sinistre à voir. Un sourire amer crispait ses lèvres ; des taches livides se plaquaient à ses joues bistrées.

— En Espagne, señor, articula-t-il d'une voix brève et sifflante, fût-on réellement le parrain d'une femme, on ne l'embrasse pas deux fois sans la permission du mari.

La physionomie du cabaretier présageait

si bien une catastrophe, que le comte, immédiatement, jugea sa personnalité découverte ; il se dompta aussitôt.

— Ma foi, répliqua-t-il de l'air le plus épanoui, chez nous, mon hôte, quand on a le cœur joyeux, on embrasse tout le monde, et plutôt dix fois qu'une... Mais puisqu'il vous déplaît tant que l'on embrasse Etienne, embrassez-la vous-même, compaignon ! J'ai plaidé pour vous, et vive Dieu ! nous avons cause gagnée.

Disant cela, le comte poussait sa jeune complice, plus morte que vive, entre les bras de Truxillo.

Celui-ci, d'un regard foudroyant, cloua sur place Etienne épouvantée.

— Eh bien ! qu'y a-t-il, demanda Cornélius en continuant à jouer son personnage. Est-ce à votre tour de boudier, mon hôte ? Allons donc, pas d'enfantillages ! Embrassez ma filleule, vous dis-je, et empêchez ces deux cents florins, qu'elle m'autorise à vous remettre.

Truxillo ne daigna pas honorer la bourse d'un coup d'œil. Elle tomba sur les dalles, où son contenu tinta bruyamment.

Le symptôme était grave, et Cornélius jugea prudent de battre en retraite.

— Au diable ! grommela-t-il sur un ton de mauvaise humeur. Débrouillez-vous si bon vous semble... Quant à moi, je m'en vais !

— Non ! prononça nettement Truxillo. Et, se croisant les bras, il se campa devant le gentilhomme.

— Vous dites ? fit celui-ci avec hauteur.

— Je dis, mon joli cavalier, que vous m'avez berné assez longtemps comme cela ; je dis qu'il faut mettre un terme à vos mensonges ; je dis que vous ne sortirez pas d'ici avant de m'avoir décliné votre nom, avant de m'avoir montré votre vrai visage.

Un silence suivit cette déclaration formidable.

— Vous perdez la raison, mon cher, dit froidement Cornélius. Pour qui me prenez-vous ?

— Pour qui ?... ricanait l'hôtelier. Mais tout simplement pour l'amant de ma femme...

Etienne et le comte échangèrent un regard effaré. Pour être complète, l'œuvre de Truxillo n'en était pas moins redoutable.

Le comte simula un éclat de rire. Etienne, blanche comme un suaire, essaya de murmurer avec un accent de mépris :

— Il ne vous manquait plus que de m'insulter !

— *(A suivre.)*

Nous recevons de la mairie la note suivante :

Le maire de Lyon a l'honneur d'informer la corporation des ouvriers ébénistes de Lyon que M. Louis Chapelin, entrepreneur à Aix (Bouches-du-Rhône), a actuellement six bancs de disponibles.

M. Chapelin tient ces bancs à la disposition des ouvriers qui seraient décidés à se rendre à Aix, à la condition d'être prévenu à l'avance, pour qu'il puisse réserver les places.

### Concours général agricole A PARIS, EN 1885.

Le Concours d'animaux gras, d'animaux reproducteurs mâles des espèces bovine, ovine et porcine, de volailles vivantes et de volailles mortes, de produit et matériel de laiterie, de produits de la pisciculture et de l'ostréiculture, de semences de céréales, de plantes des prairies naturelles, de plantes fourragères, de plantes textiles, de houblons, de racines industrielles, fourragères et alimentaires, de pommes de terre, de fruits frais, de légumes de primeur, de fruits secs comestibles, d'huiles d'olive, de miels et cires, de vins de l'Algérie, de cidres et poirés, une exposition scolaire et une exposition d'instruments, de machines et d'appareils agricoles auront lieu, à Paris, au Palais de l'Industrie, du 2 au 11 février 1885.

### AVIS IMPORTANT

Pour connaître les dispositions de l'arrêté et les récompenses promises, on peut réclamer des programmes au Ministère de l'Agriculture (Direction de l'Agriculture, 2<sup>e</sup> division, Bureau des Encouragements), ainsi que dans toutes les Préfectures et Sous-Préfectures.

**Enfant perdu.** — Hier, dans la journée, un petit garçon âgé de 6 ans, paraissant idiot, a été rencontré près la gare de Genève. Il n'a pu faire connaître son domicile. Les gardiens de la paix l'ont conduit à l'hospice de la Charité.

**Arrestation.** — Louis Jacquet, âgé de 29 ans, infirmier, habitant le quartier de Vaise a été arrêté, hier soir, à la gare de Perrache, sous l'inculpation de vagabondage et d'infraction à un arrêté d'interdiction de séjour qui lui avait été notifié.

Présenté au petit parquet, Jacquet a été retenu aux flagrants délits pour supplément de renseignements.

**Rupture de ban.** — Henri Viadal, âgé de 23 ans, a été arrêté hier à dix heures du soir, sur le quai de l'Archevêché, surpris en état de rupture de ban.

**Accidents.** — Hier, à 4 heures du soir, un cheval attelé à une voiture des petits-maîtres s'est abattu place de la Comédie, et, dans sa chute, il a rompu les deux brancards du véhicule.

Il n'y a pas eu accident de personnes à déplorer.

Dans la même journée, la circulation a été interrompue pendant une demi-heure à la montée du pont de la Guillotière, rive droite, par un train chargé d'une énorme chaudière à vapeur, attelé de onze chevaux; la charge résistait à leurs efforts, ces chevaux n'ayant pas assez de prise sur cette partie glissante du pavé mirent beaucoup de temps à démarrer le puissant engin.

Le sieur Henri Parisot, âgé de 26 ans, vigneron, demeurant à Grandvaux (Suisse), pris subitement d'un malaise, rue Franklin, s'est affaissé sur le trottoir.

Après avoir reçu des soins à la pharmacie Denaux, Parisot a pu reprendre sa route.

**Objet trouvé.** — Madame Gobfer, demeurant rue de Béarn, a fait transporter au poste des gardiens de la paix de la place du Pont une malle pesant environ soixante kilogrammes qu'elle venait de trouver sur la voie publique.

**Hôtel-Dieu.** — Grandin (Louis-Pierre), peintre-décorateur, se trouvant dans une boucherie, rue Servient, 4, s'est trouvé subitement indisposé.

Après avoir reçu quelques soins, les gardiens de la paix l'ont fait transporter à l'Hôtel-Dieu où il a été admis d'urgence.

### TRIBUNAUX

Nous avons annoncé dans notre numéro d'hier l'arrestation de la femme Perraud et d'Antoine Massard sous l'inculpation d'adultère et de complicité.

Dans l'audience d'aujourd'hui où elles ont comparu, ces deux personnes ont été acquittées, le délit qu'on leur reprochait n'étant pas suffisamment établi.

### BOURSE DE LYON

Lyon, le 8 octobre 1884.

Comme la plume au vent, le marché est volage. Aux espérances si exagérées de la veille, succèdent les découragements un peu mieux justifiés du lendemain.

Rien n'est fait pour encourager la hausse. Seule l'abondance de l'argent soutient les cours par le bon marché des reports, le découvert à la baisse fait le reste.

Séance calme, malgré les nouvelles alarmantes qui continuent à circuler, les cours commencent à s'affermir. Les transactions, du reste, sont presque nulles.

Le 4 1/2 n'a qu'une cote 108 82; le 3 0/0 n'est pas plus heureux à 78 20; l'Italie est lourde à 96 25; le Crédit lyonnais est assez ferme à 543 75; Chemins autrichiens immobiliers à 636 25; Lombard, 315 62; Sarragasse ferme à 410; Nord-Espagne faible à 520

### Bourse de Lyon

Obligations	Actions
Ville de Lyon 1880 97 50	Gas de Lyon 1100 75
Communales 1879 442 50	Terre-Noire 180 »
Ville de Paris 1869 467 50	Fond. de l'Herme 365 »
— 1871 394 »	Creusot 1810 »
Ville de Marseille 355 »	Acier, de la Marine 855 »
Fonciers 1877 350 »	Fourchambault 472 50
— 1879 446 »	Loire 215 »
— 1883 351 50	Montambert 935 »
Fusion ancienne 371 »	Saint-Etienne 270 »
— nouvelle 363 50	Rive-de-Gier 19 »
Dombes anciennes 362 »	R.-M. et Firminy »
— nouvelles 632 »	Société Lyonnaise »
Lombard anc. 362 50	Créd. financ. et ind. »
— nouvelles 293 »	Fonciers lyonn. »
Sarragasse 350 25	Société Stéphanoise »
Nord-Esp. 1 <sup>re</sup> hyp. 343 50	Rue de Lyon »
— 2 <sup>e</sup> — 336 »	Comp. des Eaux 1305 »
Portugaise 319 »	Dombes Sud-Est »
Suez 5 0/0 »	— Croix-Rousse »
Eaux 3 0/0 »	Bateaux-omnibus »
Omnibus-Tramw. 365 »	Wien-Petersdorf »

### Bourse de Paris

3 0/0 français 82 1/2	Mex. esp. jouis. 120 »
3 0/0 amortissable 79 47	Fonciers Lyon. »
3 0/0 nouveau 80 1/2	Banque ottomane 570 »
4 1/2 3/4 (1883) 108 82	Banque autrichienne 463 »
4 0/0 Italien 96 35	Banque hongroise 387 »
4 1/2 espagn. ext. 100 50	Lyon 1223 »
5 0/0 Turc »	Autrichiens (requis) 635 »
Egypt. 5 0/0 (1877) 313 »	— Lombard 313 »
Banque de France 56 1/4	Sarragasse 403 »
Crédit foncier 1386 »	Nord-Espagne 520 »
Crédit mobilier 230 »	Suez 1493 »
Crédit lyonnais 540 »	Gen.-Oliv. à Londres 101 3/40

## A LA VILLE DE LYON

### Grands Magasins de Nouveautés

Aussi vastes à eux seuls que tous les magasins de Nouveautés de Lyon réunis

## Dimanche 12 octobre GRANDE EXPOSITION

GÉNÉRALE ET PUBLIQUE

dans leurs Quinze Galeries

Tout le monde sait, par expérience, que les assortiments de cette immense Maison n'ont rien qui puisse leur être comparé. Cependant, afin que chacun puisse en juger de visu, les Grands Magasins de Nouveautés à la VILLE DE LYON organisent pour Dimanche prochain, — suivant leur habitude, — une EXPOSITION INTÉRIEURE ET PUBLIQUE dans leurs quinze Galeries, où seront représentées, en abondance extraordinaire, et soumises à l'approbation générale, toutes les Nouveautés de la Saison, soit en TISSUS, soit en ARTICLES CONFECTIONNÉS ou CONFÉCTIONS.

Rien n'a été négligé pour offrir, d'abord, tous les produits vendus en général, et ensuite pour avoir des exclusivités nombreuses. Et malgré cela, tous ces articles seront vendus à des prix d'un bon marché que nulle autre maison ne peut atteindre,

### La Crise ouvrière

REUNION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE  
La chambre de commerce vient de tenir une séance importante.  
Le préfet assistait à la séance et devait transmettre au gouvernement le résultat de la délibération.  
La chambre a demandé l'admission temporaire des fils de coton, numéros 1 à 50. La soierie lyonnaise est surchargée par les droits de douane actuels, qui sont l'une des causes de la crise.

### POTEAU DES ABUS

Nous publions avec empressement la note suivante, confirmant ce que nous avons inséré hier :

Dimanche dernier, un afficheur plaçait des affiches sur celles indiquant une réunion des ouvriers sans travail. Sur l'observation qui lui en fut faite, il répondit qu'il obéissait aux ordres de l'administration et ne craignait pas l'intervention des gardiens de la paix, qui au-

raient bien mettre à la raison d'aussi gênants personnages.

Ce fait se passait dimanche vers le poste des gardes du pont Mouton. Qu'on nous démente.

Les électeurs de la 4<sup>e</sup> circonscription attendent toujours la réunion publique promise par M. Chavanne.

MARTIN.

## CHRONIQUE RÉGIONALE

AIN

**Bourg.** — Un détachement du 133<sup>e</sup>, composé d'un officier et de trente-cinq hommes, allant de Pierre-Châtel à Fort-l'Écluse, fera étape à Seyssel, le 16 octobre, et arrivera à Fort-l'Écluse le 15.

Un autre détachement du même régiment, composé également d'un officier et de trente-cinq hommes, allant de Fort-l'Écluse à Pierre-Châtel, logera à Seyssel, le 15 octobre, et arrivera à Pierre-Châtel le 16.

SAVOIE

**Ugines.** — Monsieur le commandant Geny, officier de la Légion d'honneur, âgé de soixante-huit ans, est mort subitement.

Sorti de l'armée sardaise en 1860, Monsieur le commandant Geny entra dans la garde impériale. Criblé de blessures à Gravelotte, il fut laissé pour mort sur le champ de bataille.

M. Geny était un des plus braves officiers de l'ancienne brigade de Savoie. Nature droite et loyale, esprit libéral, il laissa de profonds regrets parmi ceux qui l'ont connu.

HAUTES-LOIRE

**Frangy.** — A partir du 1<sup>er</sup> octobre, le service de la poste entre Annecy et Frangy ne se fait plus par voiture, mais par chemin de fer : le courrier d'Annecy est déposé à la station de Seyssel.

Le service de voiture qui a fonctionné jusqu'à ce jour pour Frangy, s'arrête maintenant à la Balme.

SAONE-ET-LOIRE

**Mâcon.** — C'est le 25 octobre prochain que la Société de gymnastique l'Indépendante donnera au théâtre de Mâcon le spectacle-concert que nous avons annoncé. Cette fête sera suivie d'une grande tombola au bénéfice des pauvres de Mâcon.

COTE-D'OR

**Dijon.** — On annonce pour la semaine prochaine, à Dijon, un congrès international de Droit.

## DERNIÈRES NOUVELLES

UNE FEMME BRÛLÉE VIVE

Lundi soir, le village de Moint, près Montbrison, a été le théâtre d'un horrible accident. Une malheureuse femme, qui pour la première fois se servait de pétrole, commisit l'imprudence de verser ce liquide dans une lampe allumée; le feu prit à la bouteille qu'elle tenait à la main.

Une explosion se produisit et la malheureuse fut en un instant enveloppée par les flammes. L'on s'empressa de lui porter secours, mais malgré les soins les plus empressés, elle ne tarda pas à rendre le dernier soupir dans d'atroces souffrances.

le premier, malgré l'étage qui l'en séparait.

La légèreté de l'étoffe activait la flamme dont les languettes semblaient embraser la chambre et lécher les murs. Yvonne, jouant l'effroi, s'était réfugiée derrière son prie-dieu, de telle sorte que Rodéric, la voyant seulement de la tête à la taille, crut d'abord que ses jupes brûlaient. Il se jeta sur elle et la serra dans ses bras pour étouffer l'incendie de ses mains, que la terreur avait glacées.

Yvonne se dégagea de son mieux, en répétant :

— Ce n'est rien ! ce n'est rien ! ma robe a pris feu au moment où je l'enlevais ; j'ai eu le temps de la jeter dans la cheminée ; mais j'ai eu une peur ! Alors j'ai crié. J'étais comme folle.

Rodéric, en partie rassuré, courut à la cheminée, où il renfonça d'un pied vigoureux la robe qui se répandait au dehors.

Il fut alors heureux de rencontrer là la femme de chambre pour se débarrasser sur elle de son émotion et de sa colère.

— Etes-vous folle, lui dit-il, de laisser flamboyer un pareil feu avant d'avoir eu la précaution de placer un écran devant la cheminée !

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'AVENIR (38)

LE

## PALEFRENIER

Par Henri ROCHFORD

(Suite)

Pauvre garçon ! quelle nuit d'angoisses il avait dû passer ! Mais pourquoi ne fuyait-il pas ? C'était aussi par trop absurde. S'il l'aimait, comme elle en était malheureusement à peu près sûre, eh bien ! il l'aimerait de loin au lieu de l'aimer de près. D'autant plus qu'il ne gagnait rien à vivre sous le même toit qu'elle.

Il s'appretait à être capturé le jour suivant, c'était clair, et il avait profité de l'absence des maîtres pour mettre ordre à ses affaires, peut-être pour faire son testament. Dieu ! pourvu que dans cette pièce olographe, destinée sans doute à être rendue publique, il ne s'avisât pas de parler d'elle.

Elle eut alors un mouvement de révolte contre elle-même.

Décidément, je suis odieuse, se dit-elle.

Je discute tranquillement l'éventualité de la mort de ce jeune homme, quant cette mort, je puis et conséquemment je dois l'empêcher, ne fût-ce que comme chrétienne. Cet infortuné souffre des douleurs d'une agonie qu'on ne peut comparer qu'à celle de Jésus, et par une timidité naïve, j'hésitais à aller lui dire : je sais tout l'enseignez-moi comment je pourrai contribuer à vous sauver la vie ! Dans tout ceci je n'ai encore songé qu'à moi. Et si demain il est, comme c'est probable, arrêté dans sa chambre ou dans l'écurie, il aura le droit de m'adresser cet effrayant reproche :

« Avec un peu de cœur, vous auriez empêché ma mort, puisque seule ici vous connaissez ma situation. C'est vous qui me tuez, vous, et pas un autre.

En tombant sous les balles, il prononcera mon nom pour le maudire, et jusqu'à mon dernier jour je serai poursuivie par la malédiction de ce mourant.

La nuit à l'étrange propriété d'exalter les cerveaux. Peut-être, au lever du jour, ce délire humanitaire eût-il sensiblement diminué d'intensité. Mais le vin de l'enthousiasme était tiré, elle se décida à le boire. Comment s'y prendrait-elle pour l'ingurgiter ? Toute la question était là. Aller trouver dans sa chambre ce jeune homme qui l'aimait au point de se jeter pour elle dans la gueule du loup, il n'y fallait

pas songer. D'ailleurs un scrupule l'obsédait : si ce n'était pas lui que la petite recherchait ? Si ce garçon, sans être palefrenier le moins du monde, n'était pas non plus le sinistre insurgé qui mettait la police sur les dents ? Au moment décisif, voilà qu'elle en doutait. Elle avait de puissantes présomptions ; mais, en résumé, pas une preuve réelle. Le buste seul en était une, à peu près irréfutable. Cependant elle pouvait s'être trompée, et, à ne consulter que Birague, lui seul avait ainsi modifié son œuvre du tout au tout en une séance.

Elle eut alors un trait de génie. Un feu doux, allumé dans la cheminée par la femme de chambre, y jetait encore quelques flammèches. Elle ramassa vivement sa robe de tarlatane rose qu'elle avait laissée tomber à terre, et la bouchonnant dans ses mains, elle la lança dans le foyer. Elle ne prit que le temps de se couvrir le haut du corps de sa sortie de bal, et se prit à crier d'une voix déchirante :

« Au feu ! au feu ! »

Le marquis était déjà en manches de chemise. Louise était, comme sa maîtresse, en jupon court. Rodéric, qui avait renoncé à se mettre au lit, était tout habillé. Tous trois bondirent jusqu'à la chambre de mademoiselle de Curval qui en avait ouvert la porte toute grande, et où Rodéric arriva

## Altérations du Sang

Le meilleur de tous les dépuratifs, le seul véritablement efficace, contre les altérations et les impuretés du sang et des humeurs: Dartres, boutons, rougeurs, démangeaisons, migraines, névralgies, étourdissements, constipation, manque d'appétit, pâles couleurs, plaies, tumeurs, abcès, rhumatismes et douleurs en général. C'est le **VÉRITABLE SIROP de Bochet iodé de BERTHARD aîné** (Exiger la signature). 40 ans de succès. Notice gratuite. — Fl. 2 fr. 50 et 5 fr., 50 c. en sus. S'ad. ph. BERTHARD aîné, Hantzer, succ., 21, place Bellecour, Lyon, et toutes pharmacies.

## Tribune libre

### Remède à la crise

Eh bien, c'est entendu, la municipalité va distribuer 50.000 francs municipaux, plus 25.000 francs gouvernementaux.

Or, nos dirigeants, reconnaissant un minimum de 15.000 ouvriers sans travail, les 75.000 francs ci-dessus représentent pour les 15.000 meurt-de-faim la somme de cinq francs par tête.

Et après ! lorsque les cinq francs seront absorbés, la crise sera-t-elle conjurée ?

Les chantiers communaux comportent un maximum de 500.000 francs de travaux, lesquels peuvent être expédiés dans l'espace d'un mois de temps, peut-on espérer qu'après ce délai les stocks de marchandises en magasin seront vendues et que de nouvelles commandes viendront occuper les bras actuellement sans ouvrage ? non, n'est-ce pas ?

Alors, quel est le remède ? A mon sens, le voici dans toute sa simplicité.

Puisqu'en temps de prospérité commerciale les patrons encaissent les profits, ils doivent en temps de crise (toujours provoquée par les leurs) en supporter toutes les conséquences, et, en première ligne, celle de restituer en détail ce qu'ils ont pris en gros aux producteurs.

Conclusion: impôt en nature ou en espèces, frappant les fabricants — capitalistes — jusqu'à ce que les stocks de produits en magasin soient consommés. — M.

### Cercle de l'Union sociale de la Croix-Rousse.

Le cercle de l'Union sociale a adopté, samedi 4 octobre, l'ordre du jour suivant: Du mandat électoral et de la façon dont en rendent compte les candidats élus du Comité central.

Le résumé de la discussion a établi pour les candidats aux fonctions électives, que ce mandat doit être impératif, c'est-à-dire que l'élu doit être frappé de déchéance, s'il n'en observe pas rigoureusement la teneur et qu'il doit en rendre compte en réunion publique.

A chaque élection, le comité central des radicaux bourgeois, afin de mieux capter la confiance des électeurs républicains, étale, avec la plus grande profusion, sur tous nos murs, des affiches où le mandat donné à ses candidats n'a pas de rival pour son radicalisme; mais, une fois les élections passées, ce mandat n'est plus qu'un chiffon dont l'élu ne tient aucun compte.

Le comité central appelle, de temps en temps, ses mandataires dans des réunions privées où des comères, en petit nombre, triés sur le volet, applaudissent chaleureusement.

Ce fait s'est passé, ces jours derniers, dans tous nos arrondissements où les opportunistes centraux, non contents d'être soutenus par une presse qui érige le mensonge et la calomnie à la hauteur d'une institution, a fait intervenir la police pour les protéger.

Le cercle de l'Union sociale, en présence de

ces outrages à la loyauté, à la sincérité, à la bonne foi des électeurs lyonnais, est d'avis:

1° Qu'après chaque session des corps élus, les arrondissements organisent, chacun chez eux, des réunions publiques où seront convoqués leurs mandataires pour y rendre compte du mandat qui leur a été confié;

2° Qu'au cas de non comparution, les mandataires soient déchus de leur fonction et que procès-verbal de cette déchéance soit communiqué à toute la presse républicaine et affiché dans les lieux publics.

Le secrétaire, Beaussien.

Nous recevons la lettre suivante:

Nous avons l'honneur de vous informer que par ordre de l'administration municipale, tous les boulangers doivent tenir ostensiblement affiché dans leur magasin la taxe du pain, faite par la chambre syndicale de la boulangerie de Lyon.

Nous prévenons en même temps MM. les boulangers qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas reçu cette taxe, qu'ils la trouveront dans les bureaux du *Courrier du Commerce*, rue de Chartes, 2, et nous les engageons vivement à se la procurer au plus tôt possible, afin de leur éviter toutes réclamations de la part de l'administration.

Cette mesure a pour but de démontrer au public que notre corporation exécute les engagements qu'elle a pris avec le conseil municipal.

Pour la chambre syndicale de la boulangerie de Lyon.

Le président, MARTIN. Le secrétaire, BERTHOUX. Le secrétaire-adjoint, M. MONIN.

Le citoyen L. Drevet, ouvrier menuisier, nous prie de dire qu'il n'est pas le signataire de l'affiche convoquant les ouvriers sans travail à la réunion des Folies-Bergère.

### Libre-Pensée

Le groupe des admirateurs de Raspail invite à sa réunion tous les citoyens et citoyennes ennemis de toute superstition.

Cette réunion aura lieu le 9 courant, à huit heures du soir, au siège social, rue Rabelais, n° 34.

Ordre du jour: Réception de plusieurs membres et diverses communications.

Pour tous renseignements, s'adresser chez le citoyen Murget, avenue de Saxe, 170, et chez le citoyen Guérimand, avenue de Saxe, 158.

### Tisseurs (11<sup>e</sup> série)

Tous les membres de la chambre syndicale des tisseurs sont priés d'apporter leurs livrets, le 13 octobre, chez M. Belins, rue Lemot, 12, à huit heures du soir, pour la liquidation de la dite série. Passé ce délai, toute réclamation ne sera pas admise.

Le président, PALORD. Le secrétaire, GANIN.

### Chambre syndicale des Ouvriers boulangers de Lyon et de la banlieue

La Chambre syndicale des ouvriers boulangers et similaires fait savoir aux ouvriers de la corporation qui sont sans travail (syndiqués ou non) qu'ils aient à se présenter jusqu'à jeudi 9 courant, de huit à neuf heures du soir, au siège social, rue Pierre-Conneille, 168.

Le secrétaire, CHABRAT.

### Bal des Apprêteurs réunis

Voici la liste des numéros non réclamés jusqu'à ce jour:

535 — 1722 — 212 — 1358 — 1045 — 548 — 1386 — 1292 — 826 — 152 — 907 — 1006 — 265 — 395 — 16 — 192 — 432 — 1144 — 974 — 98.

Les personnes porteurs des numéros ci-dessus sont priées de venir les réclamer au siège social, comptoir de l'Etoile, 4, tous les jours, de huit heures du soir à dix heures, jusqu'au 15 courant inclus.

La Commission.

### Chambre syndicale des Coupeurs Brocheurs et Cambrears

L'administration donne avis aux sociétaires que l'assemblée générale trimestrielle aura lieu le dimanche 12 octobre, à deux heures, salle Amblard, rue Sébastien Gryphe, 21.

ORDRE DU JOUR:

- 1° Rapport de la commission de contrôle;
- 2° Discussion des nouveaux statuts;
- 3° Questions diverses.

### La Ménagère de Villeurbanne

jeudi 9 octobre, à 8 heures précises du soir, réunion des adhérents au siège social, place de la Mairie, 53, caé Dubois.

On trouvera des lettres à la porte.

ORDRE DU JOUR

- 1° Inscription de nouveaux adhérents;
- 2° Discussion définitive sur la forme à donner à la société ménagère ou commerciale.

Nota. — La présence des collecteurs de quartier est de toute rigueur.

Le secrétaire, Faure jeune.

### Chambre syndicale des Chèvres, Maroquiers de la ville de Lyon et de la banlieue.

Tous les ouvriers sans travail de la corporation, syndiqués ou non, sont priés de se faire inscrire au bureau du syndicat qui siège en permanence jeudi, vendredi et samedi de cette semaine, de huit à neuf heures du soir, café Goutard, rue Garibaldi, 108.

Le secrétaire, PERRILLAT.

### Tisseurs de velours uni (ville et campagne)

La commission invite tous les tisseurs de velours uni sans distinction, des Brotteaux, Guillotière, Villeurbanne, Montchat, Maisons-Neuves, etc., de bien vouloir assister à une réunion qui aura lieu le samedi 11 octobre, à sept heures précises du soir, café Coutard, rue Garibaldi, 108, ancien café Céleriet.

Nous invitons également les veloutiers des 1<sup>er</sup>, 4<sup>es</sup> et 5<sup>es</sup> arrondissements et Cles-Bissardon, d'assister à une réunion plénière qui aura lieu le dimanche 12 courant, à dix heures précises du matin, café Despland, grande-rue de la Croix-Rousse, 2, au 1<sup>er</sup>.

La commission espère que tous les veloutiers se feront un devoir d'assister à ces réunions.

Pour la commission:

Le président, DELAYE aîné.

### Commission centrale syndicale des 6 arrondissements

Les délégués des commissions fédérales de la métallurgie lyonnaise sont priés d'assister à une réunion jeudi 9 courant, à huit heures, au local habituel. Très-Urgent.

Le secrétaire, DENONFOUX.

### Chambre syndicale des Apprêteurs réunis

Le syndicat professionnel des apprêteurs réunis à l'honneur d'informer tous ses membres que la réunion générale aura lieu jeudi 9 octobre, salle de la Galté philanthropique, rue Tronchet, 42.

ORDRE DU JOUR:

- Rapport du syndicat;
  - Adhésion à la fédération;
  - Lecture du nouveau règlement.
- Nota. — Un bureau spécial sera établi pour recevoir les nouveaux adhérents.

Le président, R. KEHRER.

### Union syndicale des Tisseurs Roannais

Siège social, rue du Moulin-Gilbert, 13. Le conseil d'administration de l'Union syndicale des tisseurs roannais informe les adhérents que la réunion générale trimestrielle aura lieu le 19 octobre 1884, à huit heures du matin, au siège social, rue du Moulin-Gilbert, 13.

### ORDRE DU JOUR

- 1° Lecture des correspondances;
- 2° Lecture et distribution du *Bulletin officiel* et du rapport du groupe d'étude professionnelle sur le congrès corporatif national de l'industrie textile et similaire;
- 3° Etat financier;
- 4° Ordre et discipline;
- 5° Discussion de la loi sur les syndicats professionnels;
- 6° Propositions diverses.

Tous les adhérents tiendront à assister à cette réunion. On n'entrera que sur la présentation du carnet à jour.

Les secrétaires de quartier sont priés d'apporter les noms de tous ceux qui sont à jour.

La commission de contrôle est convoquée pour le dimanche 13 octobre, à 8 heures du matin pour la vérification des comptes et la gestion des finances de la société.

Les adhérents qui ne seront pas à jour pourront faire le versement de leurs cotisations au trésorier général.

On recevra les nouveaux adhérents qui se présenteront pour l'union syndicale des tisseurs roannais.

Nota. — Les chambres syndicales de l'industrie textile sont priées de nous envoyer l'adresse de leur siège respectif, ayant une communication à leur faire. Adresser correspondances au siège social de l'Union syndicale des tisseurs roannais, rue du Moulin-Gilbert, 13, à Roanne (Loire).

## THEATRES ET CONCERTS

**Grand-Théâtre.** — Faust, opéra en cinq actes, de Gounod.

**Celestins.** — Les Ganaches, comédie en cinq actes.

**Casino, rue de la République.** — A 8 h. Concert varié. — Orchestre sous la direction de M. Viscor.

**Casino de Vaise.** — 7 h. 1/2. — Tous les dimanches, jeudis et samedis, représentations variées.

**En la-Bouffes.** — Spectacle varié.

**Alcazar, rue de Séze.** — Jeudi et dimanche, soirée dansante.

**Cirque Rancy.** — Nous apprenons avec plaisir que samedi prochain le Cirque Rancy ouvrira ses portes au public lyonnais. Rien n'a été épargné dans les nouveaux engagements de ce cirque qui a tant été couru l'année dernière.

De vastes ouvertures, des escaliers de dégagements habilement combinés assurent à ce cirque toute la sécurité désirable pour le public.

On nous dit merveille des mille surprises que nous réserve M. Rancy. Tout Lyon voudra connaître ces merveilles promises.

**Panorama de Lyon, 20, rue du Nord, aux Brotteaux.** — *Le Siège de Lyon en 1793.* — De 9 heures du matin à 7 heures du soir.

**Ménagerie des frères Laurent, cours du Midi.** — Représentation tous les soirs à 8 heures et demie.

**Musiques Militaires**  
Bellecour, de 4 à 5 heures.  
Place Morand, de 4 à 5 heures.

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGES

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70.

## SOLDE DE COURONNES

à vendre en bloc

A MOITIÉ PRIX

4, Rue de la République, Lyon

## LIQUIDATION

Cessation de Commerce

Ancienne Maison Bertrand

## A. PELLAT

15, Rue Centrale, 15

LYON — Angle de la rue Dubois — LYON

Grand choix de nouveautés, châles méridos, cachemires, alpaga, cotonnes, toiles et articles blancs.

Rayon spécial de Deuil

## M<sup>me</sup> VALLET

Elève de Desbarolles, lit la destinée dans les lignes de la main, rue Neuve, 15.

## CHAPELLERIE PRADE

Chapeaux feutre haute nouveauté, premier choix, 400,0 de rabais — Nouvel arrivage de dernier genre, pour hommes, dames et enfants. 3 60

GRAND CHOIX DE COIFFURES DE VOYAGE

20, Quai Saint-Antoine, 20

## MODES

Gros et Détail

## M<sup>me</sup> CLÉMENT

87, Grande-Côte, 87

SPECIALITÉ POUR DEUILS

Bonnets et Chapeaux montés

PRIX MODÉRÉS

## LA GRANDE CONCURRENCE

19, rue Hippolyte-Flandrin

LYON — PRÈS LA RUE D'ALGÈRIE — LYON

Grand arrivage de papiers peints à des prix exceptionnels de bon marché.

## A LOUER

### PETITE PROPRIÉTÉ

Complètement c.ose de mars composée de six pièces avec terrasse

Cette charmante habitation est située à la Cité. Pour les renseignements, s'adresser à M. Rive, 26, cours Lafayette, Lyon.

## ÉCRITEAUX

### ENSEIGNES SUR CALICOT

EN TOUS GENRES

8 Montée du Gourguillon 8

## CHAPELLERIE

RIVIER SCEURS

Rue Centrale, 43 et Rue de l'Hôtel-de-Ville, 80

— LYON

Mise en vente d'un choix considérable de Coiffures pour la Chasse, de Chapeaux de Haute Nouveauté, et de Casquettes en toutes formes et à tous prix. — Bonnets grecs et Articles fantaisie en tous genres. RAYON SPÉCIAL pour Dames et Fillettes.

10.000 Chapeaux de Feutre en 9 fr. 60 toutes formes, prix unique 8

## INJECTION BARRAJA

Vraie infailible

Seule et unique au monde, guérissant les maladies secrètes les plus invétérées. — Prix: 4 fr. — Cours Lafayette, 115, Lyon.

# Les Annonces et Réclames sont reçues

AUX BUREAUX DU JOURNAL